

Retour au 90 km/h sur les routes secondaires, où en est-on ?

Depuis 1 an maintenant, nombreux sont les automobilistes qui critiquent la décision du Premier ministre Édouard Philippe de limiter la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens sans séparateur. En mai dernier, un amendement à la loi d'orientation des mobilités (LOM) permettait aux présidents des Conseils départementaux de rétablir la limitation de vitesse à 90 km/h. Mais dans les faits, cette option a été très peu utilisée. Pourquoi ?

Pour lire la suite, cliquez [ici](#)

